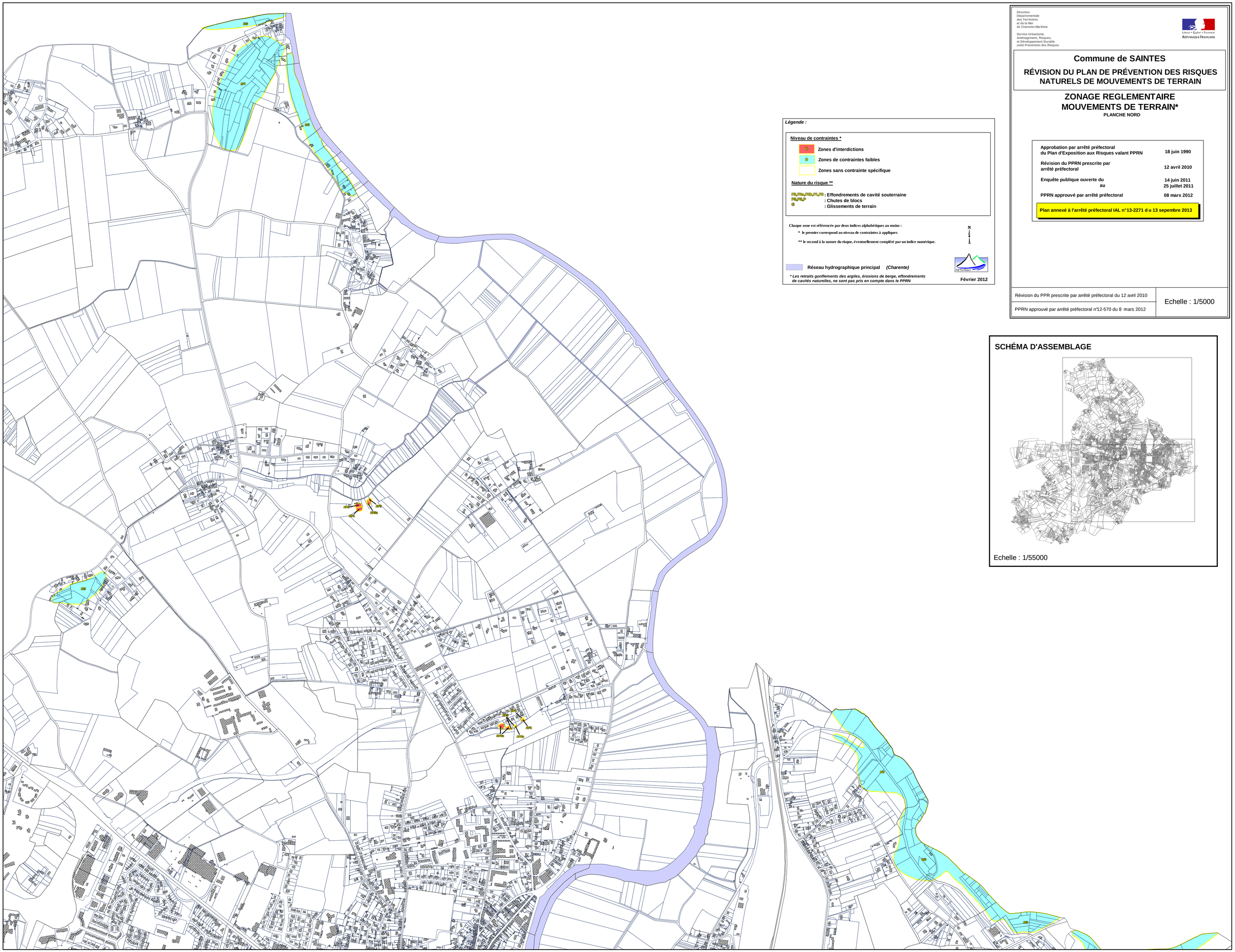

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
de Charente-Maritime

Service Urbanisme,
Aménagement, Risques,
et Développement Durable
unité Prévention des Risques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de SAINTES

RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

ZONAGE REGLEMENTAIRE MOUVEMENTS DE TERRAIN*

PLANCHE NORD

Approbation par arrêté préfectoral du Plan d'Exposition aux Risques valant PPRN	18 juin 1990
Révision du PPRN prescrite par arrêté préfectoral	12 avril 2010
Enquête publique ouverte du au	14 juin 2011 25 juillet 2011
PPRN approuvé par arrêté préfectoral	08 mars 2012

Plan annexé à l'arrêté préfectoral IAL n°13-2271 d u 13 sepembre 2013

Révision du PPR prescrite par arrêté préfectoral du 12 avril 2010

PPRN approuvé par arrêté préfectoral n°12-570 du 8 mars 2012

Echelle : 1/5000

Légende :

Niveau de contraintes *

- R — Zones d'interdictions
- B — Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- R3,R2a,R2b,R1,R0 : Effondrements de cavité souterraine
- R3,R2,P : Chutes de blocs
- G : Glissements de terrain

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque, éventuellement complété par un indice numérique.

N

Réseau hydrographique principal *(Charente)*

** Les retraits gonflements des argiles, érosions de berge, effondrements de cavités naturelles, ne sont pas pris en compte dans le PPRN*

Alp'Ouvrages

Février 2012

SCHÉMA D'ASSEMBLAGE

Echelle : 1/55000